



Les points importants du Conseil communal du jeudi 26 septembre 2019

Nouveau centre administratif : approbation de la convention fixant les conditions d'octroi du subside FEDER

Ce point concerne un subside lié à un appel à projets auquel la Commune a participé dans le cadre du futur centre administratif. Jonathan Biermann, Échevin de l'Urbanisme (MR), a expliqué que l'urgence était demandée car les autorités souhaitent que l'avant-projet de convention soit approuvé par le Conseil communal. L'Échevin a également fait observer que si la Commune devait au départ percevoir une partie importante de ce subside dont l'enveloppe est de +/- 5 Mio €, elle allait finalement recevoir un montant de 106.000 €. *"Vu les délais extrêmement courts pour répondre à cet appel à projets, la Région a reçu peu de candidatures et a dès lors décidé de prolonger le délai. Ce qui a donné l'occasion à d'autres projets importants comme le projet ULB/VUB de bénéficier d'un financement public au titre de la performance énergétique, avec pour conséquence de faire reculer notre projet dans les priorités. Nous sommes néanmoins très reconnaissants et satisfaits du montant reçu"*. Si Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) approuve cette rentrée financière, il regrette toutefois que la Région lance un appel à projets et modifie les règles du jeu en cours de partie. *"Uccle a bien respecté le délai demandé et la prolongation de celui-ci a des conséquences un petit peu négatives. Allons cependant de l'avant avec ce que nous pouvons avoir "*. Toujours du côté de l'opposition, Bernard Hayette (Chef de groupe PS) s'est également réjoui de ce subside et a suggéré au Bourgmestre de signaler via un panneau que ce subside venait du Fonds européen de développement régional. Boris Dilliès, Bourgmestre (MR), a répondu que ce propos était hors sujet tout en lui faisant remarquer que le Ministre président du groupe PS au niveau du gouvernement privait les Ucclois de montants importants. *"Là-dessus on s'est foutu de nous. La réalité est que les montants annoncés dans un premier temps étaient x 10 au minimum. Et puis, il y a eu une modification des règles en cours de route et même si c'est déjà ça le montant que nous recevons, celui-ci représente des cacahuètes"*. Point approuvé à l'unanimité.

Subside "Coup de pouce projet citoyen" - Accord de principe

Perrine Ledan, Échevine de la Participation Citoyenne (Ecolo) lance le premier subside "Coup de pouce projet citoyen". Né suite aux ateliers de réflexion menés dans le cadre du projet Vilco (ville collaborative), ce subside est destiné à des groupements de citoyens qui souhaitent dans certains quartiers mener une activité créatrice de lien social ou initier un projet de quartier. Du côté de l'opposition, si Bernard Hayette (Chef de groupe PS) pense que ce subside peut aider des projets de moindre envergure à voir le jour, il souhaite toutefois que ce subside ne devienne pas un subside supplémentaire pour des associations bénéficiant déjà d'aides pour leurs activités et s'étonne de ce nouveau concept qui s'ajoute à autre projet similaire existant. *"J'admets que la nouveauté peut trouver un écho dans un activisme culturel mais j'aimerais attirer votre attention sur votre*

responsabilité de faire fonctionner ce qui existe déjà". Perrine Ledan a fait observer que le mécanisme de l'appel à projets était utilisé dans divers domaines et à plusieurs niveaux de pouvoir et permettait de diffuser une information de manière beaucoup plus large. Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant), s'est montré réservé sur cette initiative en soulignant la multiplication de guichets "subsidés" et le délai extrêmement court pour le dépôt des candidatures. "Je ne crois pas que la véritable participation citoyenne, c'est cela. Il y a déjà des outils qui permettent de faire ce que l'on veut faire aujourd'hui. Par ailleurs, une initiative de ce type-là, pour autant qu'elle soit estimée utile, trouverait sa place dans le cadre du budget 2020. Les crédits seraient prévus et il y aurait plus de temps pour faire la publicité de ce projet". Un avis non partagé par Perrine Ledan qui a tenu à relever que la participation citoyenne était multiple et qu'il existait un nombre important de leviers pour l'actionner. "Nous sommes au prémisses de celle-ci et je trouve intéressant et pertinent d'essayer de nouveaux dispositifs comme par exemple les rencontres citoyennes qui seront lancées le mois prochain". Concernant le timing, l'Échevine est consciente que le temps est court pour introduire une demande mais elle estime que c'est important d'apporter une réponse aux citoyens qui ont exprimé le désir d'obtenir ce type de soutien de la part de la Commune. "Je pense que ce subside est un bon signal envoyé aux citoyens et je souhaite qu'il soit pérenne". Enfin, du côté de DéFI, Emmanuel De Bock (Chef de groupe) demande à la Commune d'être très responsable dans sa manière d'objectiver les asbl par rapport à l'ouverture aux autres citoyens. "Des comités de quartiers ouvrent leur assemblée générale à tout le quartier pour permettre à chacun de s'exprimer alors que d'autres quartiers se montrent beaucoup plus fermés. La participation, c'est la participation de tous et pas que de certains. Il faut notamment faire attention aux associations qui ne donnent la parole qu'à leurs conditions". Perrine Ledan a assuré qu'elle veillerait à ce que ces subsides soient répartis de manière juste et qu'ils ne soient pas captés par des membres de comités de quartiers qui ne représentent pas réellement leur quartier. La majorité s'est exprimée avec Blaise Godefroid (Ecolo) qui a félicité le Collège en rappelant qu'Uccle bénéficie d'un réel vivier en termes d'associations citoyennes qui améliorent bénévolement et parfois à leurs frais la qualité de vie dans la Commune. "Ce subside, c'est non seulement favoriser l'engagement citoyen mais c'est aussi économiser des deniers communaux car les initiatives des associations nous coûtent beaucoup moins chères que si elles étaient mises en place par la Commune". Perrine Ledan a conclu en soulignant que la grille de sélection avec les critères sera soumise au comité de sélection composé de représentants de chaque groupe politique. Point approuvé par la majorité et par les groupes PS et DéFI. Abstention du groupe Uccle En Avant.

Également à l'ordre du jour :

Garages Fort-Jaco : modification de la convention, immeuble rue de Stalle 160 (restructuration et adaptation du bâtiment) : approbation du projet, de l'estimation, du dépassement du disponible budgétaire, du mode de passation du marché et du financement de la dépense...